

Département
de la MOSELLE

COMMUNE DE KERLING-LES-SIERCK

Arrondissement
de THIONVILLE-EST

Extrait du procès-verbal
des délibérations du Conseil Municipal

Nombre des Conseillers
élus : **15**

Séance du 16 janvier 2024

en fonction : **14**

Conseillers présents : **12**

Sous la présidence de M. Guy HOCHARD, Maire

Présents : M. Alain SINDT ; M. LINSTER Nicolas ; M. GABRIELE Jérôme ; M. HIRTZ Thiébaud ; M. BERGER Laurent ; M. HILD Didier ; Mme DELAPORTE Marjorie ; M. Jean-Marc SINDT ; M. Pierre Edouard BODEREAU ; Mme Véronique ANDRE ép. CHOSEROT ; Mme MARCK Christelle

Présent par procuration : M. RISCH Jérôme donne procuration à Mme DELAPORTE Marjorie
M. KOP Patrice donne procuration à M. GABRIELE Jérôme

9 – Restes à réaliser 2023

Monsieur le Maire présente les états des restes à réaliser 2023 en dépenses et recettes d'investissement, il explique que les états présentés sont « néant » car toutes les factures reçues ont été réglées pour l'année 2023 et il n'y a aucune notification de recettes non perçues sur 2023.

Le Conseil Municipal, Monsieur le Maire entendu et, après en avoir délibéré, décide d'approuver l'état des restes à réaliser 2023 « néant » en dépenses et en recettes d'investissement à l'unanimité des membres présents et donne pouvoir à Monsieur le Maire afin de signer les documents nécessaires.

Pour copie certifiée conforme à l'original
Suivent au registre les signatures

A KERLING-LES-SIERCK, le 16 janvier 2024

Le Maire, Guy HOCHARD

